

QUESTION TAKEN ON NOTICE

COMMITTEE Senate Subcommittee on Veterans Affairs (VEAC)	BY Senator Marty Deacon ISG – Ontario (Waterloo Region)	DATE 2024-05-22	QTON # 44.1.100
--	--	---------------------------	---------------------------

QUESTION:

Senator M. Deacon: The last piece is important, one of these factors possibly, and it's complex. I wonder, Commodore, what happens when you are dealing with transition? You're presented with factors A, B, and C and it looks okay. Then something gets off the rails, and these folks, over six months or a year, 18 months or two years, become a different story. How do we track that? That's one piece.

We're going to be visiting homeless areas. It will turn our guts inside out and upside down, we know that, but that's part of the work we need to do. What do you need from us to do this important work?

REPLY:

National Defence is committed to ensuring that members who are transitioning from civilian to veteran life have the supports they need to ensure a seamless transition that addresses their unique needs. As such, each transitioning Canadian Armed Forces (CAF) member is assigned a Transition Advisor to help assess and coach them on the seven domains of well-being that are key to a successful transition, including: sense of purpose; health; finances; social integration; housing; life skills and preparedness; and cultural and societal environment. The Transition Advisor is responsible for assessing the member's well-being across these seven domains through a comprehensive interview, and then using this information to build a personalized Transition Plan. The Plan acts as an evergreen product, which continues to be updated jointly by the Transition Advisor and member throughout the transition process. Members who are less prepared in some domains will require increased support, compared to those who may only require some limited guidance or targeted assistance.

Should a member experience a significant life event during their transition process, their Transition Advisor will review their Transition Plan and intervene, if necessary, to ensure that they are connected to the right resources, services, and support. This is facilitated by the National Resource Directory (NRD), a tool developed by the Canadian Armed Forces Transition Group (CAF TG). The NRD consists of a database of third-party organizations identified and vetted by National Defence as "trusted organizations." Staff in CAF TG's Transition Centres (TC) call upon these organizations regularly to assist members with each domain of their well-being. For example, if a CAF member is identified as being at risk of homelessness at any point during their transition journey, a TC staff member will connect the member with a trusted organization in the NRD that assists members with homelessness.

Additionally, a member's transition period may be extended in order to accommodate and address the factors that are putting them at risk of becoming homeless. For example, if a member is dealing with a complex illness or injury that may jeopardize their ability to adapt to post-transition life, the TC will develop an Integrated Transition Plan (ITP) with the member. The ITP will outline the recommended amount of time the member will need to recover and participate in post-release vocational training. The member's recommended release date will be based on the completion of the ITP, and can be adjusted throughout the process, based on their needs and recovery rate. It is important to ensure that members' medical needs are addressed to the fullest extent possible before they are expected to transition to civilian employment, and before they are transferred to the civilian health care system.

Just prior to the member's release, CAF TG will conduct a "soft handover" of the member's file with Veterans Affairs Canada (VAC) staff, whereby staff provide information on the member's overall well-being, including their housing

situation. In the case of members who are medically releasing, staff follow the Enhanced Transition Service process, which allows them to share medical information with VAC prior to transition, in order to proactively address potential gaps and develop a personalized care plan. The Transition Advisor will then conduct a follow-up interview with each releasing member three to six months post-release. If homelessness was previously identified as a risk factor, the Transition Advisor will assess the member's current situation in order to determine if additional support is required, and will liaise with VAC accordingly.

As the Subcommittee completes its study on Veterans' Homelessness and travels to regions across the country, we would be grateful for Senators' support in highlighting the work of the CAF TG, where possible.

QUESTION PRISE EN NOTE

COMITÉ Sous-comité sénatorial des anciens combattants	PAR Sénatrice Marty Deacon GSI – Ontario (Région Waterloo)	DATE 22-05-2024	QPN n° 44.1.100
---	---	---------------------------	---------------------------

QUESTION:

Sénatrice M. Deacon: Le dernier élément est important, l'un de ces facteurs peut-être, et il est complexe. Je me demande, Commodore, ce qui se passe lorsque vous gérez une transition. On vous présente les facteurs A, B et C et tout semble bien se passer. Puis quelque chose déraile, et ces personnes, sur six mois ou un an, 18 mois ou deux ans, deviennent une autre histoire. Comment suivre cette évolution ? C'est un élément.

Nous allons visiter des quartiers de sans-abri. Cela nous bouleversera complètement, nous le savons, mais cela fait partie du travail que nous devons accomplir. Qu'attendez-vous de nous pour accomplir ce travail important ?

REPLY :

La Défense nationale s'est engagée à assurer que les membres qui passent de la vie civile à la vie de vétéran reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour assurer une transition harmonieuse qui répond à leurs besoins particuliers. Ainsi, chaque membre des Forces armées canadiennes (FAC) en transition se voit attribuer un conseiller en transition qui l'aide à évaluer et à orienter son bien-être dans les sept domaines essentiels à une transition réussie: le sentiment d'utilité, la santé, les finances, l'intégration sociale, le logement, les aptitudes à la vie quotidienne et la préparation, ainsi que l'environnement culturel et sociétal. Le conseiller en transition est chargé d'évaluer le bien-être du membre dans ces sept domaines au moyen d'un examen approfondi, puis d'utiliser ces informations pour élaborer un plan de transition personnalisé. Le plan est un produit évolutif, qui continue d'être mis à jour conjointement par le conseiller en transition et le membre tout au long du processus de transition. Les membres qui sont moins bien préparés dans certains domaines auront besoin d'un soutien plus important que ceux qui n'ont besoin que de conseils limités ou d'une assistance ciblée.

Si un membre est confronté à un événement important au cours de son processus de transition, son conseiller en transition examinera son plan de transition et interviendra, si nécessaire, pour s'assurer qu'il est mis en contact avec les ressources, les services et le soutien appropriés. Cette démarche est facilitée par le Répertoire national des ressources (RNR), un outil élaboré par le Groupe de transition des Forces armées canadiennes (GT FAC). Le RNR consiste en une base de données d'organisations tierces identifiées et approuvées par la Défense nationale en tant qu'« organisations fiables ». Le personnel des centres de transition (CT) du GT FAC fait régulièrement appel à ces organisations pour aider les membres dans chacun des domaines de leur bien-être. Par exemple, si un membre des FAC est identifié comme étant à risque d'itinérance à n'importe quel moment de son parcours de transition, un membre du personnel du CT mettra le membre en contact avec un organisme de confiance du RNR qui aide les membres à faire face à l'itinérance.

En outre, la période de transition d'un membre peut être prolongée afin de tenir compte des facteurs qui l'exposent au risque de devenir sans-abri. Par exemple, si un membre souffre d'une maladie ou d'une blessure complexe susceptible de compromettre sa capacité à s'adapter à la vie post-transition, le CT élaborera avec lui un plan de transition intégré (PTI). Le PTI indiquera la durée recommandée dont le membre aura besoin pour se rétablir et participer à la formation professionnelle après la libération. La date de libération recommandée pour le membre sera basée sur l'achèvement du PTI et pourra être ajustée tout au long du processus, en fonction de ses besoins et de son taux de rétablissement. Il est important de veiller à ce que les besoins médicaux des membres soient pris en compte

dans toute la mesure du possible avant qu'ils ne soient censés passer à un emploi civil et avant qu'ils ne soient transférés dans le système de soins de santé civil.

Juste avant la libération du membre, le GT FAC procède à une « remise graduelle » du dossier du membre au personnel d'Anciens Combattants Canada (ACC), dans le cadre de laquelle le personnel fournit des renseignements sur le bien-être général du membre, y compris sa situation en matière de logement. Dans le cas des membres libérés pour des raisons médicales, le personnel suit le processus du Service de transition amélioré, qui lui permet de partager des informations médicales avec ACC avant la transition, afin de combler de manière proactive les lacunes potentielles et d'élaborer un plan de soins personnalisé. Le conseiller en transition mène ensuite un entretien de suivi avec chaque membre libéré trois à six mois après sa libération. Si l'itinérance a déjà été identifiée comme un facteur de risque, le conseiller en transition évaluera la situation actuelle du membre afin de déterminer si un soutien supplémentaire est nécessaire, et il communiquera avec ACC en conséquence.

Alors que le sous-comité achève son étude sur l'itinérance des vétérans et visite les régions du pays, nous serions reconnaissants aux membres du comité de nous aider à faire connaître, dans la mesure du possible, le travail du GT FAC.